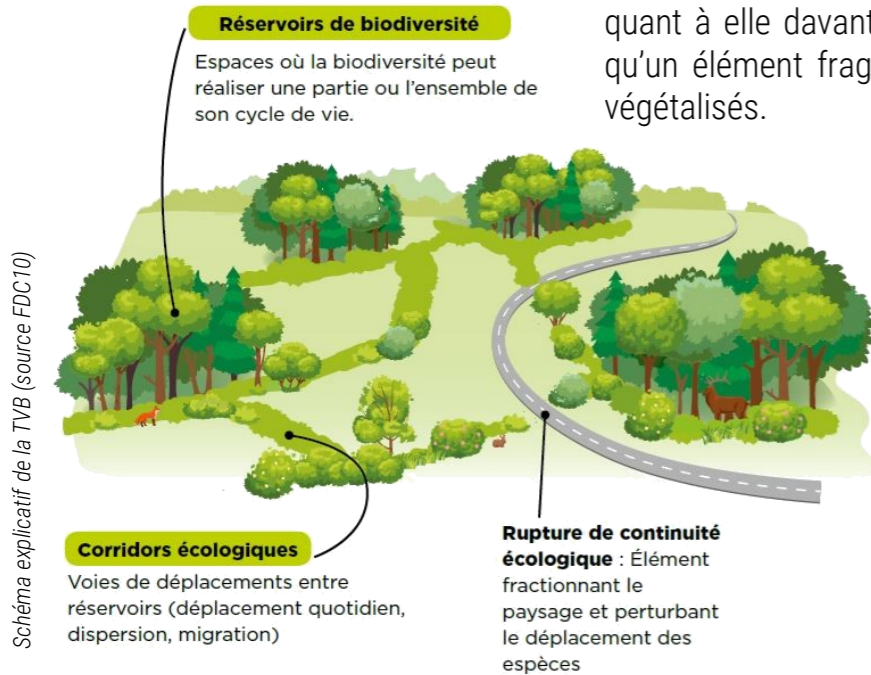


ZOOM SUR LES OBSTACLES

Les routes fréquentées font partie des principaux obstacles au déplacement des espèces. Dans la CC des Lacs de Champagne, des pics de collision avec la faune ont été observés sur les départementales D960, D180, D56 et D35. La voie ferrée de Troyes à Vitry-le-François se révèle quant à elle davantage un support de continuité qu'un élément fragmentant, grâce à ses abords végétalisés.



Ce territoire est aussi concerné par la présence d'éoliennes dans les communes d'Aulnay et de Jasseines, facteur potentiel de perturbation pour le déplacement des oiseaux et des chiroptères.

PRISE EN COMPTE DE LA TVB DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Pour aller plus loin dans la compréhension de la TVB et accompagner les collectivités dans l'intégration de celle-ci dans leurs démarches de planification et d'aménagement, la **fiche-outil #5 du SCoT** « Haies, jardins, vergers... la trame verte et bleue à nos portes ! » est disponible sur le site du syndicat.



Syndicat D'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne
28 boulevard Victor Hugo | 10 000 TROYES
© 2023 syndicatdepart.fr

Les fiches TVB

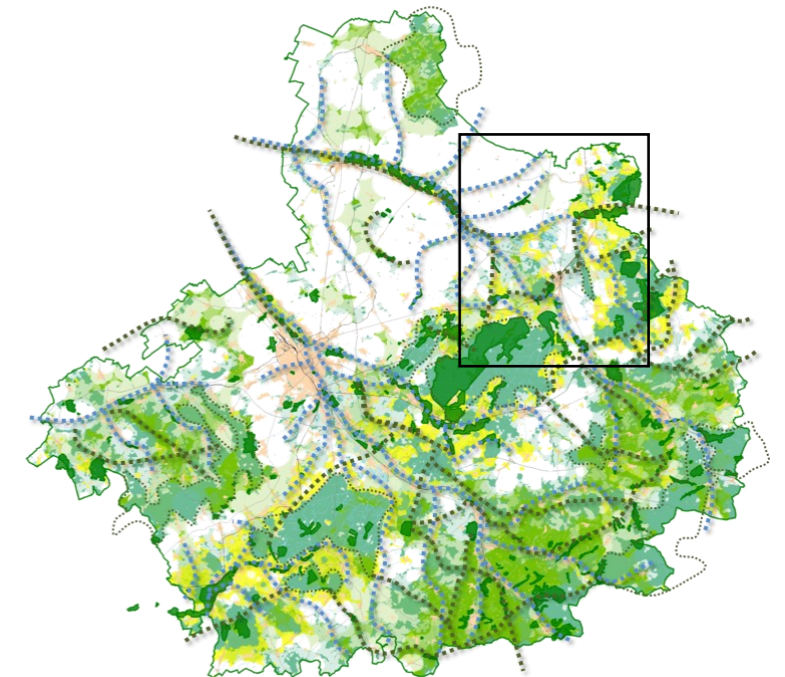
DU SCOT DES TERRITOIRES DE L'AUBE







LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR MON TERRITOIRE Lacs de Champagne

Le SCoT des Territoires de l'Aube décline un ensemble d'orientations en faveur de la (re)connaissance, de la préservation et de la fonctionnalité de la **Trame Verte et Bleue** (TVB).

Cette fiche décline, à l'échelle de chaque intercommunalité composant le périmètre du SCoT, la cartographie de la TVB. Elle permet ainsi de mieux identifier les **réservoirs de biodiversité** et les **corridors** qui constituent les principales **continuités écologiques** du territoire.



La CC des Lacs de Champagne est concernée par les 4 sous-trames de la TVB du SCoT :

-  Sous-trame des milieux semi-ouverts et thermophiles
-  Sous-trame forestière
-  Sous-trame prairiale et bocagère
-  Sous-trame des milieux humides et aquatiques



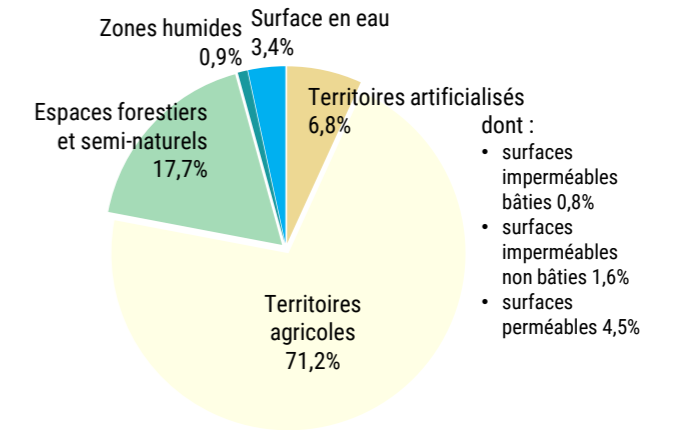
La trame verte et bleue du SCoT des Territoires de l'Aube

LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR MON TERRITOIRE Lacs de Champagne



OCCUPATION DU SOL

Données 2019 GéoGrandEst – Lacs de Champagne



FOCUS CARTOGRAPHIQUE TVB
© 2023 Extrait SIG SCoT - Lacs de Champagne

Corridors écologiques

- Sous-trame forestière
- Sous-trame prairiale et bocagère
- Sous-trame des milieux semi-ouverts et thermophiles
- Haies (projet trame verte en Champagne crayeuse - 2021/2023)
- Sous-trame des milieux humides et aquatiques

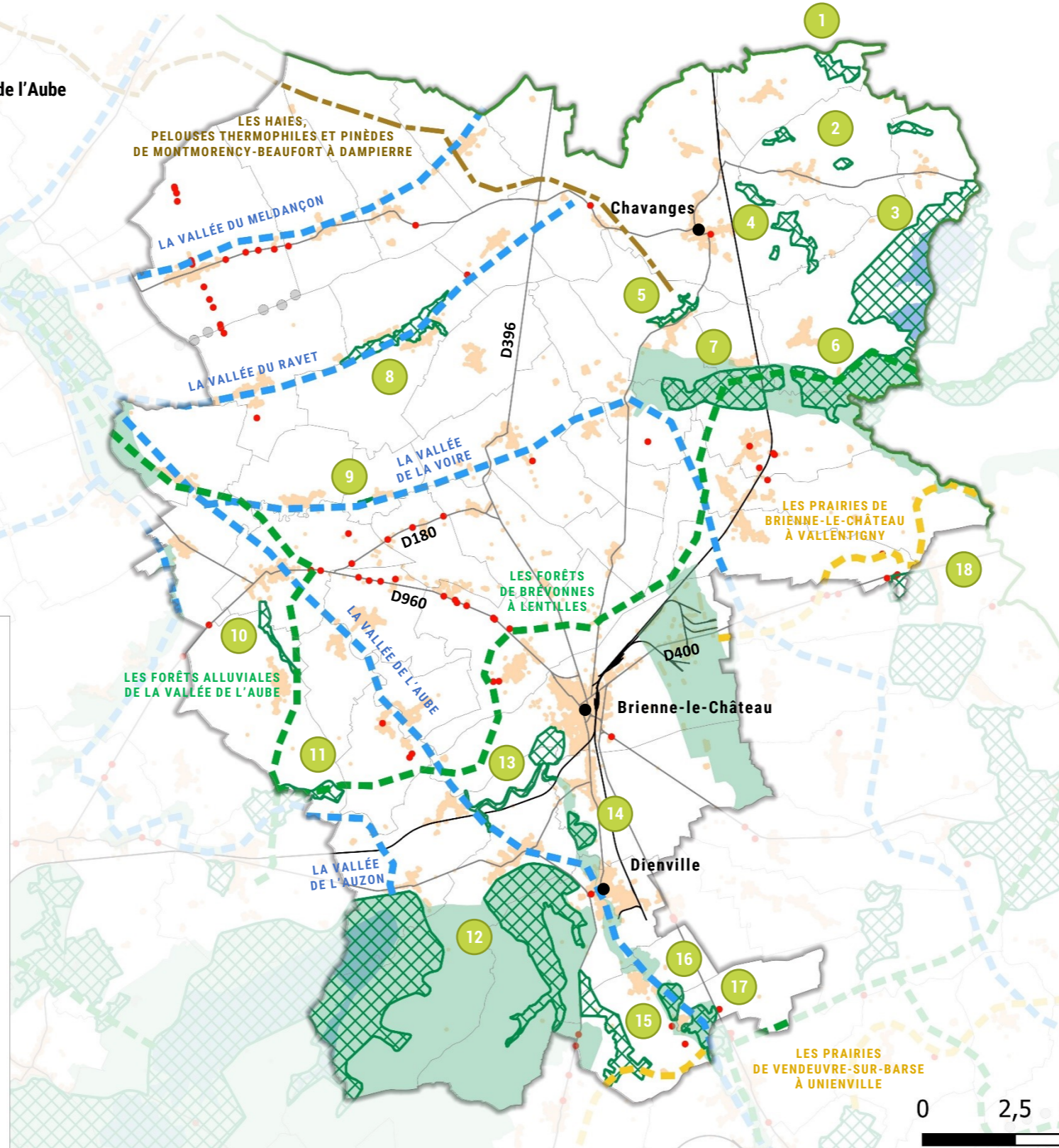
Réservoirs de biodiversité

- Cœurs de nature des réservoirs de biodiversité
- Ensembles formant les réservoirs de biodiversité

Obstacles

- Tâche urbaine (tampon 50 mètres)
- Routes
- Voie Ferrée
- Collisions avec la faune (FDC10)
- Eoliennes fonctionnelles





Sur l'ensemble du territoire, 18 réservoirs de biodiversité sont référencés et définis en tant que ZNIEFF¹ de type I :

- 1 Le pré aux Garces à Arrembécourt
- 2 Les prairies de Joncreuil
- 3 Etang de la Horre dont **une partie classée réserve naturelle nationale (RNN)**
- 4 Pré Lacaille, bois des Saussiers et des Dagornes à Joncreuil et Chavanges
- 5 Pelouses relictuelles de Montmorency-Beaufort
- 6 Prairies de Lentilles (Vallée de la Voire)
- 7 Prairies de Hampigny-Montmorency (Vallée de la Voire)
- 8 Bois et marais du grand Ravet à Braux et Aulnay
- 9 Pelouse de Bétignicourt
- 10 Rives boisées du canal de Yon à Pel-et-Der
- 11 Bois et prairies du Moriller et des Brousses entre Brévonnes et Blaincourt-sur-Aube
- 12 Réservoirs Seine (Lac d'Orient) et Aube (Lacs du Temple et Amance) dont **une partie classée réserve naturelle nationale (RNN) et une partie avec arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)**
- 13 Marais et pelouses humides du Jard à Brienne
- 14 Pelouse et bois des brebis à Brienne-la-Vieille dont **une partie avec arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)**
- 15 Les grands prés à Unienville
- 16 Gravières abandonnées au sud-est d'Unienville
- 17 Bois sur grève alluviale de Beaulieu entre Juvanzé et Jessains
- 18 Prairies, bois et étangs du Grand Verdat et des Blumerais à l'ouest d'Epothémont

¹ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

